



## INFO PRESSE

### CONTACT PRESSE :

Jean-Paul AMARY / 06 07 30 73 79 - 01 43 61 23 38

E-mail : [jean-paul@amary.com](mailto:jean-paul@amary.com)

*OPCALIA signe avec la DGEFP une convention d'Aide au Conseil en matière de GPEC et mobilise près de 600 000 € pour aider les entreprises de moins de 300 salariées*

Paris, le 20 janvier 2010 – La Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) et OPCALIA viennent de conclure ce jour une convention d'Aide au Conseil en matière de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Aux termes de cet accord, OPCALIA s'engage à mettre en œuvre, sur une période de 17 mois qui s'achèvera le 30 avril 2011, un dispositif d'accompagnement des ressources humaines « Aide au Conseil GPEC » auprès d'entreprises de moins de 300 salariés touchées par la crise. Le budget mobilisé pour cette opération représente près de 600 000 euros financé à hauteur de 50% par l'Etat. Cette opération nationale s'inscrit en parfaite complémentarité avec les objectifs et priorités de l'accord FUP/Etat d'avril 2009 amendé en décembre 2009. OPCALIA poursuit ainsi le renforcement de son offre de services aux entreprises et de sa politique d'ingénierie et de développement dans une perspective d'appui conseil renforcé en conformité avec les orientations de la Loi du 24 novembre 2009 sur la FTLV.

Le dispositif « Aide au Conseil GPEC » concernera 52 entreprises qui bénéficieront, selon leur taille, de 5 à 8 journées de conseil dans le cadre d'un budget maximum de 6 000 euros par entreprise et par diagnostic.

En fonction des particularités de l'entreprise, l'Aide au Conseil GPEC visera les réalisations suivantes : diagnostic socio-économique de l'entreprise et élaboration d'un plan de gestion RH adapté ; appui à la recherche de concours externes pour mettre en œuvre le plan et l'élaboration de dossiers ; appui à la conduite du plan GRH et appui aux opérations de rendu compte de l'utilisation des moyens externes et au recouvrement des aides.

OPCALIA accompagnera ainsi des entreprises confrontées à des carnets de commande en baisse et à une trésorerie délicate. Elles auront fait la demande pour les aider à élaborer puis piloter la mise en œuvre d'un plan de ressources humaines adapté à leurs particularités. Ce plan combinera activité partielle au sein de l'entreprise, formation, chômage partiel et toutes mesures de ressources humaines susceptibles de sauvegarder au maximum l'emploi et préparer la sortie de crise.

Yves Hinnekint, directeur du réseau OPCALIA déclare : *au regard de nos priorités stratégiques et des besoins grandissants des entreprises, OPCALIA souhaite soutenir son engagement aux côtés des entreprises en difficulté en proposant le dispositif « Aide au Conseil GPEC ». Ce dernier va permettre aux entreprises de bénéficier d'un diagnostic afin d'élaborer, de développer et d'organiser des actions d'anticipation en matière de gestion des ressources humaines.*

#### **A propos d'OPCALIA ([www.opcalia.com](http://www.opcalia.com))**

*OPCALIA est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional - au titre de la formation professionnelle (la professionnalisation auprès des entreprises relevant de l'interprofession et des branches partenaires ; le plan de formation en respectant les obligations de branches)*

*Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.*

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

*OPCALIA est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 millions de salariés issues de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008).*

*OPCALIA s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.*